

MARDI 16 JUIN 2015 • 17H00-20H00

**ASSURANCE CONSTRUCTION
RESPONSABILITÉ DES CONSTRUCTEURS
QUESTIONS D'ACTUALITÉ**

COMPOSEZ VOTRE FORMATION !

- ✓ **Études de cas pratiques en direct**
- ✓ **Table ronde de professionnels et experts**
- ✓ **Questions/réponses entre participants et intervenants**
 - La garantie de bon fonctionnement a-t-elle un avenir ?
 - Les travaux d'adjonction sont-ils assimilables à des travaux de construction d'un ouvrage ?
 - Qui bénéficie de la garantie décennale en cas de désordre antérieur à la vente ?
 - Quelles sont les conséquences d'un défaut de souscription de l'assurance RC décennale ?

...

Lieu : Hôtel du Collectionneur 51-57 rue de Courcelles 75008 Paris

INTERVENANTS :

Sabine Bertolaso, *Maître de conférences, Directrice Ich-Cnam Aquitaine*

Emmanuelle Ménard, *Avocat associé SELARL Racine, Professeur à l'Ich-Cnam Aquitaine*

Rémi Porte, *Chargé d'enseignement à l'Université Paris-Dauphine, Co-auteur du traité de La responsabilité des constructeurs et de l'assurance construction*

BULLETIN D'INSCRIPTION

OUI, je souhaite participer à la formation du Mardi 16 juin 2015 au tarif de **299 €HT** (soit 358,80 €TTC)

A l'issue de la formation, une facture valant convention de formation et une attestation de présence sont adressées au participant.

> **JE COMMUNIQUE MON E-MAIL EN MAJUSCULES AFIN DE RECEVOIR MA CONVOCATION**

@

Je commande le *Dossier pédagogique* 60 €HT

RÈGLEMENT

- Ci-joint le règlement par chèque bancaire à l'ordre de LexisNexis.
- Par virement à notre banque CIC SUD, compte n° 30066109470001000270289.
- Règlement à réception de la facture.

DATE/CACHET ET SIGNATURE

SBL-15C148

MES COORDONNÉES

MME Mlle M.

N° CLIENT (si vous le connaissez)

NOM

PRÉNOM

ÉTABLISSEMENT / SOCIÉTÉ

ADRESSE

ADRESSE

CODE POSTAL

LOCALITÉ

VOTRE ACTIVITÉ

TÉL

SIRET

ADRESSE DE FACTURATION SI DIFFÉRENTE

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.

PROGRAMME

17h00 : Accueil des participants

17h15 : Début des travaux

→ **Quels sont les délais applicables aux recours entre constructeurs ?**

par Sabine Bertolaso

17h45 : Échanges, questions/réponses

→ **Portée de la réception partielle par lots**

→ **Référé-expertise : suspensif ou interruptif ?**

→ **Travaux sur existants : notion d'ouvrage et conséquences assurantielles**

→ **Projet de loi transition énergétique : impact sur la garantie décennale**

→ **Projet de loi Macron : modélisation de l'attestation d'assurance et information du maître de l'ouvrage**

18h30 : Étude de cas pratiques

20h00 : Fin des travaux – Cocktail

RESPONSABILITÉ DES CONSTRUCTEURS - ASSURANCE CONSTRUCTION : QUESTIONS D'ACTUALITÉ

La table ronde se veut la plus interactive possible. Afin de participer activement à la formation, vous êtes invités à nous transmettre vos questions à l'adresse suivante : formations@lexisnexis.fr ou à nous renvoyer le formulaire ci-dessous **avant le 5 juin 2015** à LexisNexis Formations 141 rue de Javel 75015 Paris ou par fax au 01 45.58.94.35.

Posez votre question aux intervenants

Quel cas pratique souhaitez-vous étudier ?



Inscriptions & renseignements

• LexisNexis® Formations - 141, rue de Javel - 75747 Paris cedex 15
• Tél. 0821 200 700 • Fax 01 45 58 94 35 • formations@lexisnexis.fr
(0,112€ puis 0,09€/min à partir d'un poste fixe)